

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Excusés : Mmes LE PORS M.L. RENAULT M. Mrs CHARRON X. HÉRAULT J.

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2013. Le budget communal clôture l'année avec un excédent global de 56957.42 €, le budget d'assainissement termine avec un excédent de 35742.14 € qui est reversé à la Communauté de Communes du Bocage suite au transfert la compétence assainissement. Le budget du lotissement « Village les Pierres Plates » finit avec un déficit de 79837.93 €, et le budget du « Village Les Tilleuls termine avec un déficit de 27316.38 €. Enfin le budget lotissement du Stade, dont l'excédent de 75777.04 € a été reversé sur le budget communal avant sa clôture, présente un excédent nul.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 704153.42 € et en section d'investissement à 363790.10 €. Les crédits ouverts au budget concernent principalement, les travaux d'enfouissement des réseaux souples rue du Commerce, des travaux à l'église (restauration du retable central et construction d'un local chaufferie), équipements sportifs, restauration du calvaire rue du Commerce, et une première provision pour les travaux d'aménagement Place du Calvaire.

Le budget du lotissement « Village Les Tilleuls » s'équilibre en section de fonctionnement à 501100,00 € et en section d'investissement à 524067,00 €.

Le budget du lotissement « Village Les Pierres Plates » s'équilibre en section de fonctionnement à 577978.00 € et en section d'investissement à 653146,00 €.

Pour les deux budgets lotissement, les crédits ouverts sont destinés à financer les travaux de viabilité (voirie, réseaux d'assainissement, réseaux basse tension – éclairage public – génie civil télécom, aménagements espaces verts)

### RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRÉSORERIE

La ligne de trésorerie d'un montant de 450000 € souscrite auprès du Crédit Agricole arrive à échéance le 19 avril prochain. Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de renouvellement pour un an, afin de financer les travaux de viabilité du lotissement « Village Les Tilleuls ». Après avoir pris connaissance des conditions de renouvellement, le conseil donne son accord.

### TAUX LOCAUX D'IMPOSITION 2014

Considérant l'augmentation de 0.9% des bases d'imposition en 2014 fixée par l'état et compte tenu des programmes d'investissements engagés, le conseil fixe les taux comme suit : 14.50% pour la taxe d'habitation, 21.39% pour la taxe foncière (bâti) et 45.90% pour la taxe foncière (non bâti).

### LOTISSEMENT « VILLAGE LES PIERRES PLATES

Monsieur le maire donne lecture de la convention de maîtrise d'ouvrage proposée par le SIÉML, relative aux travaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et génie civil télécommunications. Le coût des travaux pour le réseau de distribution publique est estimé à 59397.79 euros HT, compte tenu de la prise en charge du SIÉML de 28716.08 euros, la commune prendra en charge 30681.71 euros HT pour le réseau précité.

Le coût des travaux pour le réseau d'éclairage public et le génie civil télécommunications est estimé à 64094.67 euros TTC, la commune prenant en charge la totalité de ces travaux. Le conseil approuve les termes de la convention.

### EXTENSION DE RESEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le coût de l'extension du réseau d'éclairage public rue les Pierres Plates est estimé à 2623.43 euros HT par le SIÉML, lequel prend en charge 25% de la dépense. Le conseil donne son accord pour verser un fonds de concours au SIÉML à hauteur de 1967.57 euros, soit 75% de la dépense.